

TABLEAU DES EFFECTIFS - ACTUALISATION

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président du SyMPaC

En application des dispositions de l'article L313-1 du code général de la Fonction Publique, Le Conseil syndical fixe la liste des emplois permanents du Syndicat Mixte du Pays du Calaisis.

Ces emplois permanents sont pourvus par des agents titulaires ou contractuels si le recrutement d'un agent statutaire n'a pas été possible.

Il est proposé au Conseil syndical l'actualisation du tableau des effectifs, de la liste des emplois permanents à temps complet et à temps non complet, établie comme suit.

Il vous est donc proposé le tableau suivant :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre de postes	Dont pourvus
Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux	Attaché Principal	1	1
Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux	Attaché	1	1
Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs	Adjoint Administratif	1	1

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL d'approuver le tableau des effectifs.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 21 décembre 2023
- son envoi à l'affichage le : 22 décembre 2023
- sa réception en Sous-Préfecture le : 22 décembre 2023

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 30/12/2023
Qualité : Président du SYMPaC

Bernard DELALIN

**Le Président,
Bernard DELALIN**



COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2023

Le dix-neuf décembre de l'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué, en première instance le vingt et un novembre deux mille vingt-trois sans atteinte du quorum, et légalement reconvoqué, en seconde instance, le huit décembre deux mille vingt-trois, sans condition de quorum, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mme Nicole HEUX, MM. Emmanuel AGIUS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Guillaume LOEULLIEUX, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY (pouvoir Mme HEUX), Joëlle LANNOY, MM Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Julien CORDENOS (pouvoir Mr AGIUS), Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

Mme Claudia ROBERT, MM. Pierre CARON, Laurent LENOIR (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Olivier PLANQUE, Frédéric MELCHIOR (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel DIWUY